

# **La Charte européenne du plurilinguisme (version intermédiaire)**

Création : Jui 2015

## **Préambule**

Nous convenons dans ce qui suit de désigner par plurilinguisme l'usage de plusieurs langues par un même individu. Cette notion se distingue de celle de multilinguisme qui signifie la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social. Une société plurilingue est composée majoritairement d'individus capables de s'exprimer à divers niveaux de compétence en plusieurs langues, c'est-à-dire d'individus multilingues ou plurilingues, alors qu'une société multilingue peut être majoritairement formée d'individus monolingues ignorant la langue de l'autre.

## **Pourquoi le plurilinguisme ?**

Vecteur essentiel de la citoyenneté démocratique, le plurilinguisme est en Europe la forme la plus souhaitable et la plus efficace de communication dans l'espace du débat public : il porte des valeurs de tolérance et d'acceptation des différences et des minorités. Indissociable de toute citoyenneté européenne active, la diversité linguistique et culturelle est ainsi une composante fondamentale de l'identité européenne.

La langue demeure l'accès privilégié à toute culture. Jamais exhaustive ni parfaite, la traduction ne remplace pas le recours direct aux formes d'expression dans la langue d'origine. Parce qu'elle est porteuse de culture, la langue donne accès à diverses visions du monde. Ainsi, la compétence plurilingue fonde l'intercompréhension. Au lieu d'utiliser une langue tierce entre deux locuteurs de langues différentes, la compréhension sera toujours meilleure quand chacun des locuteurs connaît la langue de l'autre, tant au plan informationnel qu'émotionnel.

L'intercompréhension véritable ne peut reposer que sur la mise en commun de langues de culture.

Des objectifs utilitaristes ne peuvent déterminer le destin des langues. Alors qu'une vision dominante de la mondialisation tend au monopole d'une seule langue de communication instrumentalisée, il faut affirmer la supériorité d'un plurilinguisme fondé sur les langues de culture.

À l'heure d'une mondialisation ambiguë, où la biodiversité devient une préoccupation majeure, la diversité linguistique et culturelle doit s'imposer comme une priorité. Les deux questions relèvent de la même problématique.

## **Plurilinguisme et Europe politique**

Le plurilinguisme est inséparable de l'affirmation d'une Europe politique.

L'Europe est riche de sa diversité, diversité géographique et diversité culturelle et linguistique. Mais cette diversité n'exclut pas l'intensité des échanges et l'émergence d'une conscience européenne enracinée dans une histoire ancienne, commune et partagée, qui fut dans le passé souvent conflictuelle.

Les langues n'étant pas séparables de la culture, l'identité de l'Europe est faite de ses cultures et de ses langues, anciennes et modernes.

L'Europe ne peut donc exister sans le respect des langues qui l'illustrent et l'animent et ne peut être enfermée dans le moule d'un économisme réducteur.

## **Plurilinguisme, connaissance et reconnaissance de l'autre**

La diversité des langues assure la pluralité et la richesse des représentations.

La langue est la source principale de la connaissance de l'autre et ne saurait être réduite à un code dépersonnalisé. La langue peut porter sur des réalités objectives mais elle véhicule aussi, dans la communication interpersonnelle, la mémoire, les valeurs, les sensibilités, les sentiments, les comportements, tout ce qui fait l'originalité d'une relation et son épaisseur relationnelle et culturelle. De surcroît, les langues expriment des concepts qui ne sont pas toujours équivalents de l'une à l'autre et parfois intraduisibles sans une reconstitution des cadres de référence intellectuels et culturels. La langue n'est pas seulement un outil de communication, elle est aussi créatrice de sens et génératrice de représentations.

À l'inverse, la langue unique de communication internationale n'est aucunement une garantie d'intercompréhension et de connaissance de l'autre.

### **Plurilinguisme et liberté**

Le plurilinguisme est une liberté.

Le plurilinguisme est une liberté, comme est une liberté fondamentale la pleine possession de sa langue maternelle.

Il n'y a pas de compréhension du monde sans la médiation de la langue. La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères est un élargissement important du champ de vision des individus et la voie d'une meilleure compréhension des sociétés et des problèmes contemporains. Pour l'enfant comme pour l'adulte, la parole est indissociable de la pensée et de la communication : c'est un pouvoir et l'accès à la liberté.

### **Plurilinguisme et identités européennes**

Le plurilinguisme est le moyen d'affirmer en Europe la pérennité des entités nationales, lieu privilégié d'exercice de la citoyenneté.

Si l'Europe du commerce peut s'accommoder, non sans risque, d'une langue véhiculaire, l'Europe politique et citoyenne ne peut exister sans la connaissance réciproque et l'intercompréhension des peuples européens. Cette connaissance et cette intercompréhension ne peuvent prendre racine qu'au travers des langues de culture.

Il ne peut y avoir une seule langue pour l'Europe. L'Europe doit trouver sa plénitude en refusant de penser et de travailler par le biais des langues des superpuissances actuelles ou futures, en particulier lorsque ces langues sont minoritaires en Europe.

### **Plurilinguisme, culture et citoyenneté**

Le plurilinguisme est une source fondamentale du sentiment de citoyenneté européenne.

La langue, source de connaissance de l'autre, est aussi la voie de sa reconnaissance comme citoyen. La citoyenneté implique la volonté de partager des valeurs communes et un destin collectif. Une citoyenneté européenne active, en tant que complément à la citoyenneté nationale, ne se conçoit pas sans une multiplication et un approfondissement des échanges au niveau des peuples et des individus dont le vecteur principal est la langue.

La participation des citoyens à l'élaboration des politiques européennes dépend de leur capacité à participer au débat public et politique de l'Europe. Cette capacité implique une compétence plurilingue, c'est-à-dire la capacité d'interagir de manière efficace et appropriée avec les autres citoyens d'Europe.

Le désir de langue – la sienne et celle de l'autre ou des autres lorsqu'elles deviennent langues communes – peut devenir un puissant levier d'adhésion et d'ouverture à l'Europe.

### **Plurilinguisme et relations internationales**

Le plurilinguisme est une des réponses au « choc des civilisations » et aux diverses formes d'hégémonie politique, culturelle et économique.

Le plurilinguisme change la perception et la construction des relations internationales. Parce qu'il porte en lui des valeurs d'ouverture à l'autre, il substitue l'esprit de dialogue et de construction d'un avenir commun à la psychologie de l'affrontement et du choc des intérêts.

Une langue unique comme langue de communication internationale n'est en aucune manière une garantie de dialogue et de paix. Elle est au contraire l'expression d'une domination.

### **Plurilinguisme, diversité culturelle et développement scientifique**

Le plurilinguisme est un élément essentiel de l'innovation scientifique.

Dans le domaine de la pensée, la créativité est liée à la langue maternelle et à la culture. Les sciences de la culture sont, presque par construction, interculturelles : en tant que disciplines critiques, elles ont tout à apprendre de la différence des langues et des traditions culturelles, différence qui est somme toute leur objet. La diversité d'approches scientifiques complémentaires est une source de richesse qui ne peut être atteinte au travers d'une seule langue.

### **Pour une approche différenciée du plurilinguisme**

Le droit à la langue et à la diversité linguistique et culturelle ne se divise pas.

Au stade actuel de développement de l'humanité, nous pouvons proclamer que toutes les langues, en tant que

témoignage de l'expérience humaine, doivent être préservées. Toutes les langues ne peuvent certes avoir la même vocation, dans l'ordre des sciences, du commerce, ou des relations internationales, mais toutes méritent d'être étudiées, utilisées, enseignées, en tant que système de référence intellectuel et culturel ouvert sur le monde. Le droit à la langue et à la diversité linguistique et culturelle ne se divise pas. La valeur de l'interculturel et du plurilinguisme étant affirmée, la protection et l'encouragement des langues régionales ou minoritaires ne sauraient se faire au détriment des langues officielles et de la nécessité de les apprendre. (Réf. : Charte européenne des langues régionales et minoritaires).

### **Plurilinguisme et efficacité économique**

Le plurilinguisme est un gage de progrès économique dans un monde pacifié.

Le plurilinguisme est favorable au développement du commerce dans un monde pacifié si on se garde de viser uniquement le profit immédiat.

Gage de progrès économique, le plurilinguisme est aussi un atout individuel par l'ouverture culturelle et intellectuelle qu'il procure. Dès lors que l'on possède sa langue maternelle, le plurilinguisme procure un épanouissement personnel et une capacité d'échange favorables à la réussite sociale et économique de chacun.

Plurilinguisme et droit du travail

Tout travailleur doit avoir le droit de travailler dans la langue du pays où il vit.

Il s'agit d'une question de respect des personnes, auxquelles on ne peut imposer l'usage d'une langue étrangère à tous les niveaux de l'entreprise. Il s'agit aussi d'une question de sécurité du travail, car la bonne compréhension des ordres, des consignes et des modes d'emploi est une condition fondamentale de la sécurité. Cette condition implique l'usage ou le recours à la langue la mieux maîtrisée. Il s'agit enfin d'une question d'efficacité économique.

### **Plurilinguisme et éducation**

Les systèmes éducatifs doivent offrir une éducation plurilingue.

La première mission de l'École est l'apprentissage de la ou des langues nationales, base de tous les apprentissages et fondement de la cohésion sociale. Parce que la langue seule permet d'accéder à la compréhension du monde, le réinvestissement sur la langue, et en particulier la langue maternelle, doit être une priorité de l'enseignement.

Le système éducatif doit offrir le choix d'une éducation plurilingue dès le plus jeune âge et développer les compétences d'apprentissage autonome nécessaires pour apprendre de nouvelles langues tout au long de la vie. Cette mission ne saurait aboutir à l'apprentissage d'une seule langue étrangère en tant que langue de communication minimale à finalité essentiellement commerciale.

### **Plurilinguisme et médias**

Les médias doivent permettre l'expression des cultures multiples.

Les médias doivent permettre l'expression des cultures multiples, richesses du monde, plus que la diffusion de masse à bas prix de modèles culturels à sens unique.

Les médias doivent prendre en compte le rôle essentiel de la langue dans la structuration de la personnalité et dans la formation du lien social.

Source :

[http://www.observatoireplurilinguisme.eu/index.php?option=com\\_content&view=article&id=9441:la-charte-europ%C3%A9enne-du-plurilinguisme-version-interm%C3%A9diaire&catid=177778306&Itemid=178380924&lang=fr](http://www.observatoireplurilinguisme.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=9441:la-charte-europ%C3%A9enne-du-plurilinguisme-version-interm%C3%A9diaire&catid=177778306&Itemid=178380924&lang=fr)